

Sillage

Le magazine de la Ville

n°100
janvier 2020
de Concarneau

CONCARNEAU



PATRIMOINE UN HÉRITAGE À TRANSMETTRE

P. 11 À 15

AGIR

Chantiers structurants,
révision du Règlement
local de publicité, PLU :
se réapproprier la ville
P. 6-7

- VIVRE
- Parcours Bafa
et secourisme :
les jeunes en action
P. 19

- HISTOIRE
- Les remparts
Chronique d'une
destruction évitée
P. 24-25

www.concarneau.fr





Livraison du 'TELEMAQUE'
chalutier de 16 m



DES NAVIRES À HAUTE PERFORMANCE

Spécialisé dans la construction et la réparation navales, PIRIOU construit des navires de taille moyenne jusqu'à 120 m à haute valeur ajoutée grâce à une ingénierie performante intégrée et des implantations en Europe, Afrique et Asie. Avec plus de 460 bateaux construits et livrés partout dans le monde, PIRIOU propose des navires sûrs et efficaces répondant aux besoins d'armateurs internationaux privés et publics, civils et militaires.

PIRIOU a récemment livré le 'TELEMAQUE', chalutier nouvelle génération de 16 m destiné à la pêche à la coquille et au chalutage en Manche.

Au travers de cette nouvelle livraison, PIRIOU démontre sa présence sur ce marché historique, auquel PIRIOU reste très attaché, et renforce sa participation au renouvellement de la flotte de pêche artisanale française.

www.piriou.com



DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

POUR S'AMUSER,
SE DÉTENDRE, BOUGER...



ESPACE AQUATIQUE

L'Atlantide à CONCARNEAU
Allée de Coubertin au Porzou



www.cca.bzh

Arrêt sur images 4

En bref 5

Agir 6

- Chantiers structurants, PLU
Se réappropriier la ville
- Révision du Règlement local de publicité
Le juste équilibre
- Travaux
S'épanouir à Concarneau
- Carte des travaux réalisés en 2019 et projetés en 2020

Dossier 11

- Patrimoine
Un héritage à transmettre
- Restauration de la Ville-close
Pour que le cœur de Concarneau continue de battre
- Label Ville d'art et d'histoire
Objectif : renouvellement

Vivre 16

- Carte émotionnelle
J'habite ici... et vraiment pas ailleurs !
- Magazine *Sillage*
Numéro 100 !
- Parcours Bafa et secourisme
Les jeunes en action
- Ville propre
L'affaire de tous !
- Santé
Ça bouge à l'hôpital
- Nautisme
Les équipes de François Gabart rejoignent Concarneau
- Transat AG2R – La Mondiale
10 jours de rencontres et d'animations

Portrait 23

- André Le Torc'h
« Le breton fait partie de mon identité »

Histoire 24

- Les remparts
Chronique d'une destruction évitée

Sortir 26

Courrier 29

Tribune libre 30

Élections municipales 2020

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020, de 8 h à 18 h.

BUREAUX DE VOTE

17 bureaux de vote sont concernés avec un changement de lieu pour le bureau n°2, transféré de l'école maternelle Berthou à l'école élémentaire Berthou.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les électeurs français et européens pourront s'inscrire jusqu'au vendredi 7 février 2020 inclus pour pouvoir voter aux élections municipales de 2020.

CARTES ÉLECTORALES

Recevront une carte d'électeur courant mars 2020 :

- > les personnes inscrites sur la liste électorale en 2019 (Français et Européens),
- > les jeunes inscrits d'office ayant 18 ans la veille du 1^{er} tour des municipales,
- > les personnes ayant changé d'adresse et de bureaux de vote,

Pour pouvoir voter, il faudra se munir non seulement de la carte d'électeur tricolore, mais aussi et surtout d'une pièce d'identité en cours de validité avec photographie (carte d'identité, passeport, permis de conduire...)

Les Concarnois qui n'auraient pas reçu (ou auraient perdu) leur carte d'électeur pourront se présenter au service électoral de la mairie ou dans les mairies annexes, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi que le samedi matin, de 9h15 à 11h45, où une attestation d'inscription leur sera remise.

Une permanence électorale sera également ouverte en mairie les dimanches des élections (de 8h à 18h).

VOTE PAR PROCURATION

L'électeur qui ne pourrait voter personnellement à l'occasion des élections municipales a la possibilité de voter par procuration. La personne qu'il désignera pour voter à sa place (son mandataire) ne peut être titulaire de plus de deux procurations dont une seule établie en France. Il n'est pas nécessaire que le mandataire soit inscrit dans le même bureau de vote que l'électeur qu'il remplace, il suffit que tous deux soient inscrits sur la liste électorale de la même commune.

Se présenter au commissariat de Police avec une pièce d'identité et connaître le nom (y compris le nom de naissance pour les femmes mariées), prénom, date de naissance et adresse de l'électeur qui va recevoir procuration.

TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

Les personnes âgées ou à mobilité réduite, ne disposant pas de moyens de transport pour se rendre à leur bureau de vote le jour des élections municipales, doivent se faire connaître auprès du service Élections de la mairie (Tél.02.98.50.38.10). En fonction du nombre de demandes enregistrées, la mairie pourra organiser un service de transport.

> Contact

Service Élections
Tél. 02 98 50 38 10
etatcivil@concarneau.fr

Comment recevoir Sillage



Sillage est disponible sur le site internet de la Ville et en version audio pour les personnes aveugles ou malvoyantes. www.concarneau.fr - Tél. 0298503854



Sillage | JANVIER 2020 | Bulletin d'informations de la Ville de Concarneau. Hôtel de ville, B.P. 238, 29182 Concarneau Cedex. Tél. 0298503838 / Courriel: communication@concarneau.fr
 Directeur de la publication: André Fidelin / Comité de Rédaction: François Besombes, Alain Echivard, Bruno Quillivic, Christine Barba, Brigitte Bouiet, dynamo+ / Rédaction: Gaëlle Derrien, Karine Gaonac'h, Anne-Laure Parmelan, Services municipaux / Conception-réalisation: dynamo+ - 02 98 44 94 74 / Publicité: Services municipaux / Crédits photos: Véronique Brod, Services municipaux / Dépôt légal: janvier 2020. Impression: Roto Armor - Plouagat. Tirage du magazine: 14 000 exemplaires.



16 SEPTEMBRE Le Commissaire Dupin enquête à l'Hôtel de Ville
Le hall de la mairie et la salle des archives accueillent le tournage d'une scène du 8^e téléfilm *Commissaire Dupin* adapté du roman de Jean-Luc Bannalec (Jörg Bong).



DU 8 AU 11 NOVEMBRE Festival Livre & Mer
Tables rondes, rencontres, conférences, projection de documentaires... Cette 35^e édition a conquis près de 5 000 visiteurs pour la plus grande satisfaction des auteurs et bénévoles.



10 DÉCEMBRE Mise à l'honneur du Concarnois François Jambou, skipper et vainqueur de la Mini-Transat 2019.



13 DÉCEMBRE Inauguration du Village de Noël en présence des représentants de l'Union des commerçants, de la reine des Filets bleus et ses demoiselles d'honneur.



14 DÉCEMBRE Inauguration du Parc des Sables Blancs en présence des élus du Conseil municipal adultes et enfants, de José Le Goff – écrivain et poète et des conseils de quartier des Sables blancs et du Centre-ville.



Recensement 2020

Le recensement aura lieu du 16 janvier au 22 février. Seule une partie de la population est concernée, chaque année, par le recensement.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de comptabiliser la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, mais aussi le nombre de pharmacies, prévoir le développement de certains équipements (hôpitaux, crèches, écoles, etc.)

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE SE DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par la Ville se présentera chez les habitants, muni de sa carte officielle. Il leur proposera de se faire recenser sur Internet, ou en cas d'impossibilité, sur papier en leur laissant un questionnaire à remplir.

Sur Internet : il faut se rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquer sur « le recensement en ligne, c'est ici ». Pour se connecter, il suffit d'utiliser le code d'accès et le mot de passe figurant sur la notice d'information remise par l'agent recenseur, puis de se laisser guider.

Sur papier : l'agent viendra récupérer le questionnaire dûment rempli.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ceux-ci ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Noms et adresses sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, le nom et l'adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Chaque réponse est importante pour un recensement de qualité. Participer au recensement est un acte civique, c'est également une obligation.

> **Contact :**
Service État civil
Tél. 02 98 50 38 10
site : www.le-recensement-et-moi.fr

Forum des emplois saisonniers



L'édition 2020 du Forum des emplois saisonniers se tiendra à la Halle des sports du Porzou, le samedi 7 mars, de 9 h à 12 h 30.

Faire se rencontrer des professionnels qui proposent des emplois pour la saison et des personnes qui cherchent un job d'été ou un travail, tel est l'objectif de la Ville de Concarneau, Pôle Emploi, la Mission locale du Pays de Cornouaille et Concarneau-Cornouaille Agglomération, organisateurs de ce forum.

Fruitiers plantés sur le domaine public Croquez la pomme !



Il y a quelques années, la Ville de Concarneau réhabilitait un vieux verger de pommiers laissés à l'abandon et créait un conservatoire de la pomme à couteau sur le territoire concarnois. Depuis l'hiver 2013/2014, 70 porte-greffes sont ainsi plantés chaque année, en étroite collaboration avec l'association Arborépom d'Arzano (29). En six ans, près de 170 variétés de pommes (450 pommiers) ont été greffées dont certaines variétés locales en voie de disparition, auxquelles s'ajoutent, cette année, une vingtaine de poiriers.

Ces fruitiers sont plantés sur le domaine public (à Lanriec, Beuzec-Conq, Ke-

rambreton, Poteau Vert...) : les promeneurs peuvent ainsi, la saison venue et dans la limite du raisonnable, ramasser ou cueillir quelques fruits pour en (re) découvrir les saveurs.

Une application (consultable prochainement sur les sites internet de la Ville et de CCA) permettra de suivre l'évolution du conservatoire des arbres fruitiers grâce à une cartographie détaillée des plantations sur le territoire.

> **Contact :**
Service Espaces verts
Tél. 02 98 97 12 65
espaces.verts@concarneau.fr



Rue Dumont d'Urville : des travaux pour un partage harmonieux de la chaussée et un embellissement du cadre de vie.

Chantiers structurants, PLU

Se réapproprier la ville

Améliorer le cadre de vie, fluidifier les circulations, sécuriser les déplacements, créer des nouveaux quartiers de vie au cœur de Concarneau... les chantiers en cours ou à venir visent à recentrer la ville avec un même objectif : permettre aux habitants de se la réapproprier.

LA RUE DUMONT-D'URVILLE

Les travaux de la rue Dumont-d'Urville s'opèrent dans la continuité de ceux qui ont modifié la physionomie de la place Général-de-Gaulle. Partage de la rue, fluidification de la circulation, sécurisation des déplacements piétons et cyclistes prioritaires vont s'harmoniser dans une même charte esthétique. Les travaux sur les réseaux d'eaux usées et pluviales, qui ont été menés depuis le mois d'octobre, cèdent la place, en ce mois de janvier, aux travaux de revêtement de la chaussée et d'éclairage. Le quartier devrait y gagner en attractivité et en convivialité, et les commerces adjacents en visibilité.

LE SECTEUR FOCH

Non loin de là, le secteur Foch a bénéficié d'une modification du PLU après enquête publique. Son passage de zone Ubd (équipement et services) à Ua (mixité des activités) et N (naturelle), l'ouvre désormais à l'habitat. L'objectif de ce changement d'affectation répond aux besoins en logements de Concarneau, et vise à densifier la ville en comblant les « dents creuses ». Une mesure à double finalité puisqu'elle épargne ainsi les espaces fonciers de la commune, dans un souci environnemental aussi bien qu'économique (agriculture). Ces deux hectares, situés de part et d'autre de la rue Maréchal-Foch, devraient à terme accueillir 85 logements

dont 20 % de locatif social. L'ancien bâtiment, qui abritait le centre de loisirs installé à Kerandon depuis 2015, sera réhabilité et son aire de jeu deviendra un square et une aire naturelle sur 4/5^e de sa surface actuelle. L'activité de services sera conservée, les équipements publics existants sont d'ailleurs maintenus (Service des eaux, Maison des associations). L'orientation d'aménagement et de programmation, qui veille à instaurer l'équilibre entre les activités du quartier, devra être respectée par les promoteurs.

LE QUARTIER DE LA GARE

Les quatre hectares en friche du quartier de la gare vont aussi faire l'objet d'une réhabilitation dans le cadre de ce renouvellement urbain. Les Concarnois, qui ont été consultés en amont, ont pu apprécier le projet initial qui leur a été présenté le 2 juillet et exposé tout l'été.

Dans l'esprit des cités-jardins, entre 220 et 240 logements (dont 20 % de locatif social) collectifs ou individuels groupés vont éclore le long d'une large voie verte qui traversera le quartier du nord au sud en suivant le tracé de l'ancienne voie ferrée, et aboutira à un belvédère offrant un panorama sur la ville. Les véhicules pourront le traverser par une liaison est-ouest (zone 20) au niveau du bâtiment de la gare qui occupe la place centrale. Cet ancien bâtiment, datant de 1883, sera conservé à titre patrimonial. Destiné au service public, il pourrait abriter une maison médicale. 550 m² de surfaces commerciales et deux parkings publics au nord et au sud sont également prévus. Le Conseil municipal a créé une concession d'aménagement pour transférer la maîtrise d'ouvrage à la SAFI. Le lotisseur devrait déposer le permis d'aménager à la fin de l'année 2020 pour des travaux prévus en 2021 et une livraison à l'horizon 2025.



Retrouvez la vidéo sur
www.concarneau.fr
Sillage en ligne



Lorsque les panneaux d'affichage sont trop présents, ils constituent une pollution visuelle qui nuit à la qualité du cadre de vie.

© Cyprim

Révision du Règlement local de publicité

Le juste équilibre

Qualité du cadre de vie et de l'environnement, économies d'énergie, limitation des pollutions visuelles et lumineuses, mais aussi visibilité des activités commerciales et économiques... Les enjeux et les contraintes liés à la publicité urbaine (affichagees, enseignes, etc.) sont multiples et souvent contradictoires : trouver le juste équilibre, tel est le rôle du Règlement local de publicité que la Ville est en train de réviser.

Le Règlement local de publicité (RLP), dont l'objectif premier est de maîtriser le développement de la publicité extérieure (affichagees, enseignes, pré-enseignes) en définissant leurs zones d'implantation, ainsi que leurs formats et leur densité, est en cours de révision à Concarneau. « Ce règlement datait de 1994, et en vingt-six ans, beaucoup de choses ont changé, explique Stéphanie Gouez, responsable du service Commerce-Tourisme. Notre nouveau RLP devra prendre en compte les évolutions technologiques et l'apparition de nouveaux supports publicitaires, l'évolution de la réglementation nationale, les nouvelles exigences environnementales, sans oublier les attentes des habitants concernant leur cadre de vie. Il devra aussi s'ajuster aux documents d'urbanisme tels que l'AVAP et le PLU, en cours de révision également. » Concrètement, le futur règlement permettra d'établir un équilibre entre les besoins de communication des acteurs économiques concarnois, notamment des commerces et des entreprises, et la préservation du

cadre de vie et la qualité paysagère du territoire en luttant contre les nuisances visuelles générées par l'affichage publicitaire et les enseignes trop imposantes. « Il y aura également, en conformité avec le Grenelle 2, un volet concernant l'extinction durant la nuit des publicités, enseignes lumineuses et pré-enseignes, à la fois pour une question d'économies d'énergie mais aussi pour préserver ce qu'on appelle les "trames noires", propices à la biodiversité nocturne », précise Stéphanie Gouez. C'est le cabinet Cyprim, spécialisé dans le conseil en réglementations sur la publicité, qui a été retenu pour accompagner la Ville dans la procédure de révision. La population et les associations locales seront associées au processus ; un registre est d'ores et déjà disponible en mairie, le public pouvant aux heures d'ouverture y inscrire ses suggestions et observations.

> Contact
Stéphanie Gouez
Tel. 02 98 50 38 32
commerce-tourisme@concarneau.fr

Plan local d'urbanisme : phase de diagnostic terminée

Document-cadre qui construit la ville en analysant l'ensemble de ses composantes (logement, économie, services, déplacements, zones naturelles...), le PLU établit un programme de développement sur au moins dix ans. À partir de 2022, date de sa mise en exécution, toutes les autorisations d'urbanisme devront correspondre à ses prescriptions.

Son élaboration, confiée au cabinet Prigent et Associés, a nécessité au préalable d'établir un état des lieux précis du Concarneau d'aujourd'hui, afin d'envisager ses perspectives d'évolution et d'anticiper ses besoins futurs dans une conjoncture de développement durable.

La réflexion des élus se nourrit en partie des conclusions des concertations avec les habitants, qui ont été organisées dans un premier temps : visites de quartiers effectuées en 2018, complétées en 2019 par un questionnaire à la population et par des tables rondes avec les acteurs de quartier, associatifs, agricoles et syndicaux, les professionnels du bâti ou de l'économie locale et les administrations concernées (chambres de commerce et d'industrie, des métiers). Cette phase d'écoute des acteurs locaux fera l'objet d'une restitution au cours de l'année 2020. « Les attentes des administrés rejoignent dans l'ensemble celles de la municipalité », peut déjà conclure Marc Bigot, adjoint chargé de l'Urbanisme.

Les dossiers des actions municipales de ces dernières années, à savoir Agenda 21, Atlas de la biodiversité, AVAP (lire p 14), règlement local de publicité, carte émotionnelle (lire p 16), mais aussi le SCoT (schéma de cohérence territoriale de Concarneau Cornouaille Agglomération) seront également pris en compte par les élus lors de l'élaboration du projet d'aménagement de développement durable de la ville. L'exercice ne sera pas terminé pour autant, car il s'agira ensuite de définir les zones urbaines à développer ainsi que les zones naturelles et agricoles, puis de rédiger le document final attendu en 2022.



Rue Suffren, le futur boulodrome accueillera sept pistes de pétanque.

Travaux

S'épanouir à Concarneau

Après, entre autres, de nombreux travaux de voirie (place Général-de-Gaulle, rue de Keriolet, rue de Kerose, chemin de Poulgao, rue des Chênes, chemin de Stang Coadigou...) et d'éclairage public réalisés en 2019, la Ville continue d'œuvrer pour offrir aux Concarnois un cadre de vie le plus épanouissant possible.

UNE VILLE POUR GRANDIR

Nouvel espace pour À la Rue Béole

La crèche associative À la Rue Béole, implantée à Concarneau depuis 1988, est depuis son origine située dans deux appartements rue des Frênes à Kerandon : elle accueille 18 bébés et très jeunes enfants.

Afin d'apporter un plus grand confort à ces tout-petits et aux adultes qui en prennent soin, la municipalité a proposé à l'association de la reloger dans des locaux neufs, situés dans un bâtiment à proximité de Kerandon et contigus à la résidence Domitys : elle y intégrera un vaste espace de 328 m².

Ce lieu n'est pas encore aménagé. Les services municipaux concernés, accompagnés par une consultante spécialiste de la petite enfance, et en lien étroit avec les futurs bénéficiaires, auront donc la possibilité de les adapter idéalement aux besoins et aux contraintes de son public si particulier.

Le coût total de ces travaux financés par la Ville s'élève à 560 000 euros.

L'installation de ces 18 enfants dans des locaux très récents, plus spacieux et mieux adaptés viendra étoffer l'offre d'accueil collectif de jeunes enfants

dans la commune. Cette nouvelle structure ouvrira ses portes dans le courant de l'année 2021.

Travaux dans les écoles

Les enfants seront accueillis dans des écoles désormais adaptées aux élèves à mobilité réduite. Exécutés généralement lors des vacances scolaires, les travaux les plus lourds (ascenseurs, plomberie, rampes d'accès...) de cette mise aux normes ont été confiés à des maîtres d'œuvre pour un montant de 150 000 euros, tandis que les travaux plus accessibles seront effectués en régie (50 000 euros). Ces mêmes écoles ont toutes été sécurisées en 2019 par l'installation de visiophones, imposés et donc subventionnés par l'État. Il est ainsi aujourd'hui impossible de pénétrer dans l'un des sept établissements scolaires (maternelles et élémentaires) de la Ville sans montrer patte blanche.

UNE VILLE POUR S'AMUSER ET FAIRE DU SPORT

Les travaux de l'aire de glisse

Les nuisances sonores, gênantes pour les riverains de Kerandon, ainsi que le vieillissement de la structure avaient amené les

services municipaux à fermer le skate parc qui jouxtait l'Espace Jeunes. Après deux ans de consultation des usagers du site et de la jeunesse concarnoise dans son ensemble, qui a pu s'exprimer lors d'un questionnaire en ligne (256 réponses), un nouveau projet s'est dessiné : il se concrétisera aux Sables-blancs, sur le plateau central de la piste d'athlétisme et sur les espaces extérieurs de celle-ci, au sud du nouveau parc urbain. Un emplacement dans la continuité des déplacements doux qui sillonnent la ville, permettant par conséquent à tous les jeunes d'accéder au site de façon sécurisée. Cet emplacement correspond aussi à la volonté municipale de faire du quartier un lieu de mixité, sociale et générationnelle. La structure sera beaucoup plus complète que le précédent skate park : « pumtrack » (parcours cyclable constitué de bosses et de virages relevés) ; aire de glisse dite « de surface », dont les obstacles sont constitués de mobilier urbain ; « workout » équipé de barres pour la gymnastique et la musculation et, enfin, une tyrolienne ainsi que des bancs et des tables de pique-nique, pour une enveloppe globale de 300 000 euros. Le maître d'œuvre, choisi en octobre dernier, s'est entretenu avec les parties prenantes du dossier



Mise en sécurité de la rue de Keriollet par l'aménagement d'un giratoire, la création de trottoirs, et le prolongement de la voie cyclable.

(services municipaux, établissements scolaires du quartier des Sables-blancs et du centre-ville, riverains...) afin d'affiner les besoins. Les travaux devraient être livrés au cours du printemps prochain (lire aussi p. 19).

Les travaux du bouldrome

Sept pistes de pétanque sous un local couvert de 385 m², non chauffé, vont naître sur le terrain en friche, près des pistes actuelles du club de Douvic ar zin. Longues de 12 mètres et larges de 3,50 mètres, elles ne sont pas homologuées pour accueillir des compétitions mais sont destinées à abriter les entraînements. Elles devraient être livrées en mars pour un montant de 270 000 euros. Pour compléter cette réalisation, la rue Suffren sera aménagée entre la rue de Trégunc et la place, avec trottoirs, stationnements et éclairage (1 000 000 euros).

À noter, la réfection des toilettes adjacentes qui a été effectuée fin 2019.

Les travaux du stade de Keriollet 1

Le terrain annexe du stade de Keramperu, actuellement classé en catégorie 5, doit être aménagé afin d'atteindre la catégorie 4 nécessaire à l'accueil de l'équipe réserve de l'US Concarneau, qui évolue en Régionale 1 et bénéficie pour l'instant d'une dérogation de la Ligue de Bretagne. Les travaux débiteront en avril et seront terminés avant la reprise des championnats régionaux en août. Un tunnel grillagé destiné à guider les visiteurs du parking aux vestiaires sera mis en place, tandis qu'un autre tunnel rétractable permettra

aux équipes de passer des vestiaires au terrain en toute sécurité.

Le terrain sera agrandi de 5 mètres en longueur et 3 mètres en largeur. Pour correspondre aux normes, la main courante sera également sécurisée par un grillage. Le montant total des travaux atteint 326 000 euros.

UNE VILLE POUR CIRCULER ET SE GARER

Les travaux rue de Keriollet

Commencés en novembre dernier, les travaux de la rue de Keriollet s'achèveront ce mois de février par l'aménagement d'un giratoire de forme ovale qui sécurisera la circulation au niveau de l'écoparc du Rhun, la pose d'un nouveau revêtement en enrobé sur la voirie et la création de trottoirs en béton désactivé. Pour rappel, les travaux sur les réseaux d'eaux potable et usées ont été effectués début 2019. Ils avaient succédé aux enfouissements électriques de 2018.

La rue sera interdite à la circulation sur cette période hormis pour les riverains et les usagers du Drive du Centre Leclerc qui bénéficieront d'accès provisoires en attendant les accès définitifs.

La voie cyclable existante sera prolongée dans l'objectif d'assurer une continuité jusqu'au bourg de Beuzec. La circulation sous le pont sera donc partagée entre les vélos, les piétons (création d'un trottoir protégé) et les véhicules qui passeront en dessous en alternance avec l'établissement d'un sens prioritaire.

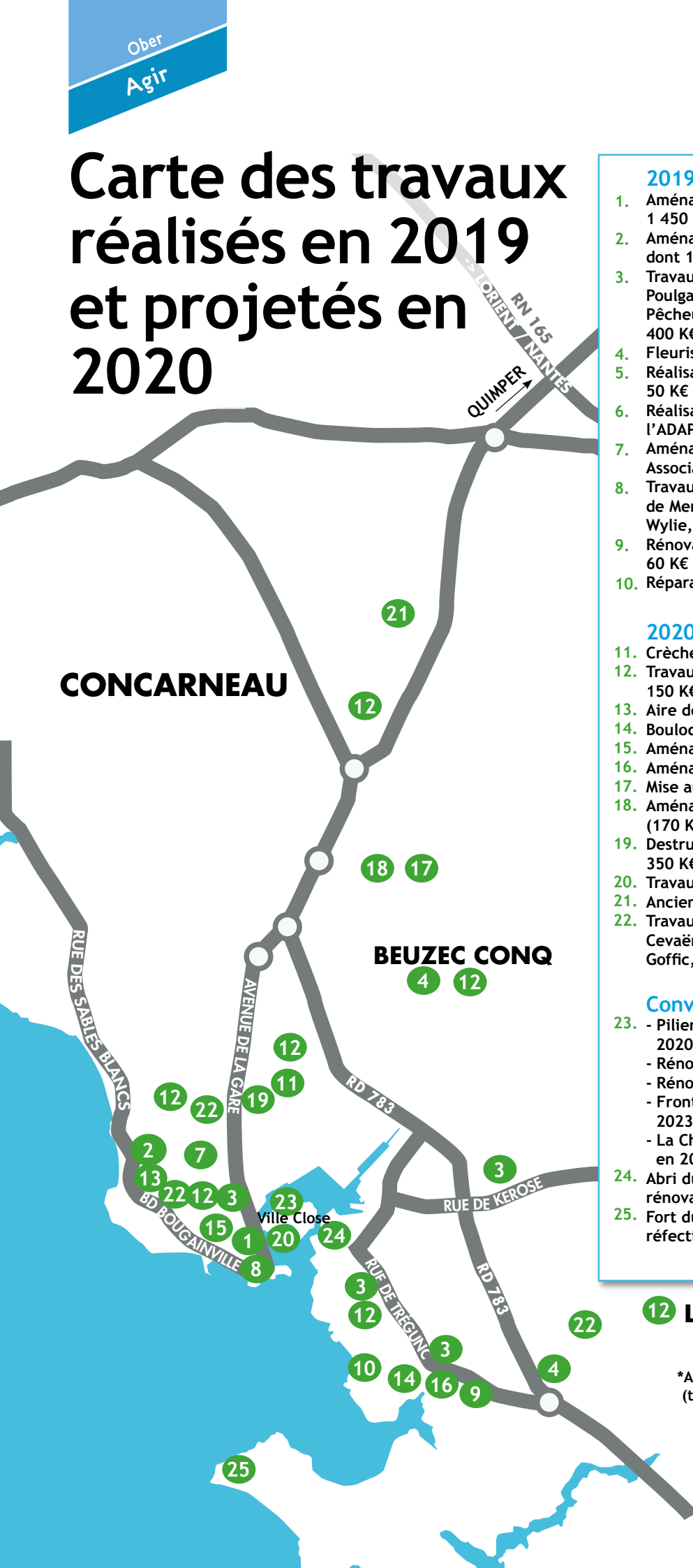
Coût total des travaux : 550 000 euros HT.



L'ancienne caserne des pompiers

D'importantes traces d'amiante dans le bâtiment administratif attenant avaient obligé à reporter sa démolition, qui sera finalement effective en septembre prochain. Depuis le départ des pompiers pour le secteur du Poiteau-vert, la caserne servait de lieu de stockage aux associations qui emménageront bientôt dans l'ancien ESAT de Kersalé. Après le désamiantage et la destruction des bâtiments pour un montant de 350 000 euros, l'espace libéré servira notamment de parking qui viendra combler le déficit de places de stationnement occasionné par le réaménagement du quartier de la gare (lire p. 6). Il est ainsi prévu 200 places dont une partie pour les camping-cars dotée de services annexes. Avec l'éclairage et les sanitaires, le coût de l'aménagement du parking atteint un montant de 550 000 euros.

Carte des travaux réalisés en 2019 et projetés en 2020



2019

1. Aménagement Place du Général de Gaulle : 1 450 K€
2. Aménagement Parc des Sables Blancs : 500 K€ dont 100 K€ en 2020
3. Travaux de voirie : rue de Kérose, chemin de Poulgao, rue des Ajoncs, rue des Martins Pêcheurs, rue Courcy, rue Villebois Mareuil : 400 K€
4. Fleurissement de Printemps : 30 K€
5. Réalisation en régie de travaux liés à l'ADAP * : 50 K€
6. Réalisation par entreprises de travaux liés à l'ADAP : 140 K€
7. Aménagement 2ème étage de la Maison des Associations : 200 K€
8. Travaux d'éclairage public : quai de la Croix, rue de Men Fall, rue de Men Cren, Bd Katherine Wylie, rue Louis Neel : 140 K€
9. Rénovation des toilettes de la place Suffren : 60 K€
10. Réparation plage du Porzou : 80 K€

2020

11. Crèche associative A la Rue Béole : 560 K€
12. Travaux d'accessibilité dans toutes les écoles : 150 K€
13. Aire de glisse des Sables Blancs : 300 K€
14. Boulodrome Douric ar Zin : 270 K€
15. Aménagement rue Dumont d'Urville : 300 K€
16. Aménagement rue Suffren : 100 K€
17. Mise aux normes du Stade de Keriolet : 326 K€
18. Aménagement rue de Keriolet : 550 K€ (170 K€ en 2019)
19. Destruction de l'ancienne caserne des pompiers : 350 K€ - Nouveau parking : 550 K€
20. Travaux maritimes : 100 K€
21. Ancien ESAT de Kersalé : 550 K€
22. Travaux de voirie : rue de Lanriec, rue Henri Cevaër, Place Louise Bourhis, rue Charles Le Goffic, rue des Tulipes : 300 K€

Convention restauration Ville close

23. - Piliers du ravelin : 825 K€ dont 450 K€ en 2020
- Rénovation Poudrière : 530 K€ en 2023
- Rénovation Beffroi : 240 K€ en 2022
- Fronton de l'Église St Guénolé : 140 K€ en 2023
- La Chap'L - rénovation intérieure : 180 K€ en 2023
24. Abri du Marin au Passage Lanriec : rénovation intérieure 860 K€ en 2024
25. Fort du Cabellou : réfection de la toiture 145 K€ en 2023

12 LANRIEC

*ADAP : Agenda d'Accessibilité Programmée (tout établissement recevant du public)



Patrimoine

Un héritage à transmettre

Attractivité touristique, qualité esthétique du cadre de vie, le patrimoine architectural d'une commune constitue un atout manifeste que Concarneau entretient désormais avec l'aide de l'État grâce à une convention signée récemment. Cependant, la richesse d'une ville ne se résume pas à ses bâtiments et ses monuments historiques : le cadre naturel, mais aussi l'histoire informelle inscrite dans la mémoire des habitants, les savoir-faire traditionnels et les compétences économiques, techniques ou encore scientifiques, représentent des composantes fondamentales du caractère d'une cité. La municipalité s'attache aujourd'hui à rendre ce patrimoine immatériel plus visible. Le sujet appartenant à tous, ses actions seront menées avec la population, et les Concarnois de tous âges seront sollicités afin d'apporter leur pierre dans cette réaffirmation de l'identité de leur ville. Pêche, conserverie, broderie, culture, industrie navale ou recherche... viennent enrichir le patrimoine bâti, dont la Ville-close est l'élément le plus représentatif, dans une vision globale du patrimoine, répondant ainsi aux exigences du label Ville d'art et d'histoire actuellement en cours de renouvellement. Dans un cadre urbain réaménagé qui lui sert d'écrin, ce bien commun en évolution fonde le Concarneau de demain.



© Ville de Concarneau Patrimoine – Mélanie Sauvage

Les piliers du ravelin, l'un des lieux de passage les plus fréquentés de Bretagne, feront l'objet de travaux prioritaires en 2020.

Restauration de la Ville-close

Pour que le cœur de Concarneau continue de battre

Joyau historique, facteur irrésistible d'attractivité, chère au cœur des Concarnois, la Ville-close est un monument bien-vivant qui nécessite soins, entretien, et vagues de rénovation : les chantiers s'y succèdent et entrent désormais dans le cadre d'une convention signée avec l'État.

Dominée par son emblématique beffroi, la Ville-close, dans tous les sens du terme, est au cœur de la cité. Historique et géographique d'abord, c'est sur cet îlot sur lequel elle repose que s'est fondée Concarneau. Affectif ensuite, même pour les habitants qui jouent les blasés et semblent ne plus la remarquer. Économique enfin, car elle génère un million de passages touristiques chaque année. Cernée par les ports de pêche et de plaisance, elle se situe aussi au centre physique des activités navales et maritimes de la ville.

Animée toute l'année, la Ville-close joue son rôle de cœur battant, vibrant, et fait partie des organes vitaux de Concarneau. Son pouls est certes rythmé par le va-et-vient presque incessant des tou-

ristes qui visitent ruelles et fortifications, mais aussi par l'activité de ses commerçants et le mouvement de sa petite centaine d'habitants permanents. Les nombreux événements qui s'y déroulent contribuent eux-aussi à intégrer le monument au centre de la vie quotidienne et culturelle. Car la Ville-close n'a rien d'une ville-musée ni d'un lieu figé dans le temps : ateliers divers, expérimentations ludiques, *murder parties*, concerts, expositions, spectacles... , sont mis en place par le service Culture ou organisés par les partenaires associatifs qui investissent le carré des Larrons, le Petit-Château, ou la Chap'L.

La municipalité prend grand soin de ce joyau qu'elle considère comme essentiel, à l'instar de ces artistes qui

se sont mobilisés contre la décision des édiles, en 1898, d'en démanteler les fortifications pour construire les quais, en obtenant le classement des remparts au titre des Monuments historiques (lire p. 24 et 25).

Depuis, bien d'autres édifices de la Ville-close ont rejoint les prestigieuses – et protectrices – listes des Monuments historiques. L'ancienne caserne Hervo, qui abrite le Musée de la Pêche, et sa chapelle Notre-Dame-du-Portail ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques* en 1926, comme tout récemment la Poudrière en 2019, tandis que l'Abri du marin, au Passage, pourrait les rejoindre sous peu. Le fort du Cabellou a été classé en 1962 et a bénéficié d'une première restauration dans les années 2000.



© Bernard Galléon

Le fort du Cabellou : une remise en état de la toiture programmée.

LA CONVENTION

De nombreux travaux ont été exécutés afin de conserver à la Ville-close son caractère historique. La charge cependant est financièrement lourde et la Ville a signé, le 3 septembre dernier, une convention** avec l'État qui va lui permettre de mettre en place un programme d'entretien du patrimoine architectural sur le long terme.

Cette convention-cadre de restauration permet à la Ville d'anticiper les travaux à réaliser et de prévenir les dégradations des bâtiments, et aux services de l'État, par intermédiaire de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), de réserver les crédits en fonction du « programme pluriannuel d'intervention » qui établit un montant prévisionnel et un échéancier des travaux, mis en place au moment des engagements mutuels pris par les deux parties.

Les subventions allouées peuvent atteindre 50 % hors taxes sur les études (DRAC) et jusqu'à 70 % sur les travaux (25 % de la DRAC, 25 % du Département et 20 % de la Région). Le soutien de l'État conditionnant en grande partie l'apport des subventions régionales. Établie sur cinq ans, la convention est ré-

visible tous les ans au niveau financier aussi bien que calendaire, les aléas climatiques, surtout en bord de mer, étant susceptibles d'infliger des dégradations imprévues aux édifices anciens.

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS

Accompagnés par les services municipaux concernés (Techniques, Urbanisme et Patrimoine), l'architecte des bâtiments de France (ABF), le délégué à la Fondation du patrimoine et le maire ont effectué une visite des lieux, en septembre 2018, afin d'établir un bilan des travaux déjà réalisés*** et un diagnostic de l'état des bâtiments. Ce dernier a permis de prioriser les prochaines opérations de restauration à mener jusqu'en 2024, pour un montant de 3,745 millions d'euros****.

Dix bâtiments, dans et hors les murs, feront l'objet d'une rénovation complète ou partielle exécutée par des entreprises spécialisées. Les piliers du ravelin, l'un des lieux de passage les plus fréquentés de Bretagne, vont être traités en priorité entre septembre 2020 et avril 2021 (825 000 euros). L'accès à la Ville-close sera donc tem-

porairement modifié mais pas fermé. Puis suivront les tours au Chien, de la Fortune et du Gouverneur. La rénovation de la Poudrière sera envisagée en prévision d'une ouverture au public (530 000 euros). Sont également programmés la rénovation du beffroi (240 000 euros), la remise en état de la toiture du fort du Cabellou (145 000 euros), la restauration du fronton de l'église Saint-Guénolé (140 000 euros), les travaux intérieurs de la Chap'le (180 000 euros) et enfin, la rénovation de l'Abri du marin, au Passage (860 000 euros).

* L'inventaire supplémentaire des Monuments historiques (ISMH) complète le dispositif des Monuments historiques. L'« inscription » à l'ISMH est une protection des édifices présentant un intérêt remarquable à l'échelle régionale, contrairement au « classement », qui protège les monuments présentant un intérêt à l'échelle nationale. Un bâtiment « à l'inventaire » ou « inventorié » ne désigne pas obligatoirement un monument historique et n'établit aucune protection ou périmètre de protection.

** Première ville du Finistère à signer cette convention, Concarneau est la troisième en Bretagne après Fougères et Vitré.

*** Les travaux déjà menés ces dix dernières années pour un total de 1 807 296 € HT :

- restauration de la tour du Maure entre 2013 et 2017 : 366 986 €

- réfection du quai de la Porte au Vin en 2014 : 87 010 €

- pavage de la Ville-close en 2011 : 710 000 €

- restauration de la tour du Gouverneur en 2008 : 648 290 €

**** Les budgets prévisionnels sont indiqués hors subventions.



Concarneau fait partie des 10 villes bretonnes récompensées par le label Ville d'art & d'histoire, un label exigeant que la Ville entend bien renouveler.

Label Ville d'art et d'histoire

Objectif : renouvellement

Faire vivre le patrimoine, qu'il soit ancien, industriel ou immatériel, en le préservant et en impliquant le public : c'est tout le sens de ce label exigeant que la Ville entend bien renouveler.

« L'engagement de la municipalité dans la préservation du patrimoine, épaulé par la nouvelle convention, s'accompagne d'une volonté de rendre celui-ci accessible à la population comme aux visiteurs », explique Johanne Perez, directrice de l'Action culturelle. Le label Ville d'art et d'histoire, attribué par le ministère de la Culture, fait partie des dispositifs qui soutiennent la dynamique de cette sensibilisation du public. Accordé aux municipalités conscientes des enjeux de l'implication de leurs habitants, ce label d'exigence conçoit le patrimoine dans la globalité des éléments qui font l'identité d'une ville : bâti, il intègre les équipements industriels et tient compte du cadre de vie urbain ; historique, il comprend les savoir-faire et la mémoire des habitants (lire encadré) ; naturel, il s'étend sur le domaine maritime. Il engage, de ce fait, tous les services de la Ville.

Concarneau a intégré le cercle fermé des 10 villes bretonnes récompensées par le label Ville d'art et d'histoire, en 2002, grâce notamment à son riche patrimoine enregistré aux Monuments historiques (lire encadré), mais aussi grâce à cette volonté municipale de médiation auprès des différents publics : expositions, conférences et visites assurées par les guides-conférenciers, de nombreux ateliers pédagogiques à destination des enfants et des familles sont ainsi organisés. Des actions sont entreprises en partenariat avec les associations et institutions locales, lors de



Retrouvez la vidéo sur www.concarneau.fr
Sillage en ligne

L'AVAP : la bonne fée du patrimoine

- Remplaçant l'actuel dispositif de mise en valeur du patrimoine appelé ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager), l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine), instituée par la loi Grenelle II, élargit la notion de patrimoine communément admise, en y assimilant le paramètre de développement durable. Les atouts patrimoniaux de Concarneau ainsi identifiés permettront d'ajuster les orientations d'aménagement pour répondre aux enjeux de son développement envisagé par le PLU (lire p. 7).
- À partir des observations des conseils de quartier, l'expertise particulièrement précise réalisée par le cabinet Gheco de La Rochelle a permis de répertorier tout bâti ou espace présentant un intérêt pour la commune (architecture, mégalithes, zones naturelles, boisées...). Un inventaire largement alimenté par la population concarnoise qui avait été invitée à signaler le petit patrimoine bâti, tel que les fontaines ou lavoirs.
- Ce recensement a permis de définir le nouveau périmètre : il intègre les alentours de la Ville-close, des constructions représentatives de l'architecture du XX^e siècle comme les villas bourgeoises en arrière de la corniche, ou de l'histoire locale comme le quartier ouvrier du Dorlett né dans les années 50, qui s'est développé avec la zone portuaire, ou le secteur du Cabellou. Le bois du Porzou, les alentours du Moros et du Minaouët, ou encore les anses Saint-Jean et Saint-Laurent font aussi partie de la nouvelle délimitation, présentée publiquement en septembre dernier.
- Cet élargissement de l'étendue des sites protégés implique celui de servitude d'utilité publique, et tout projet bâti dans la zone devra être soumis à l'architecte des bâtiments de France, à compter de la mise en exécution de l'AVAP en 2021. Les règles resteront les mêmes bien qu'elles doivent être réécrites en tenant compte des évolutions techniques de la construction. « Il est évident qu'elles seront variables en fonction du projet et du lieu, rassure l'adjoint à l'Urbanisme, Marc Bigot. Une maison particulière près d'un dolmen n'est pas soumise aux mêmes règles que l'aménagement de la future criée. »



© Benoît Stichelbauer



Les alentours du Minaouët intégrés en site patrimonial remarquable dans le futur périmètre de l'AVAP.

leurs événements par exemple, et les établissements scolaires sont impliqués dans cette démarche.

Le renouvellement du dossier se plaidera prochainement devant le haut conseil du ministère de la Culture, présentant les perspectives et les projets de ces prochaines années : renforcement des liens avec les habitants du territoire (particuliers, associations, scolaires et jeunes hors cadre scolaire, publics fragiles...). Ou encore : développement de l'attractivité du territoire en valorisant l'image et l'identité de la ville à l'extérieur. Plus transversales et pédagogiques, les actions se feront aussi plus contemporaines afin de donner une image vivante du patrimoine, à travers un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Les monuments historiques et sites classés

Ils bénéficient à ce titre de protection et de subventions spécifiques.

Monuments classés :

- > Remparts de la Ville-close, classés en 1899
- > le Fort du Cabellou, classé en 1962
- > Dolmen lieu-dit Keristin-ar-Hoat, classé en 1967 (propriété privée, non accessible)

Monuments inscrits :

- > Caserne Hervo, aujourd'hui musée de la Pêche, inscrite en 1926
- > Église Notre-Dame-de-Lorette, y compris le placître avec son calvaire, inscrite en 1968
- > 5 et 7 rue de Tourville, façades et toitures, inscrits en 1971
- > Château de Keriolet, façade et toitures, salle de garde avec sa cheminée et ses vitraux, inscrits en 1984 (propriété privée ouverte à la visite)

Site classé :

- > Rive de l'Anse Saint-Laurent, classée en 1924

Sites inscrits :

- > Massif boisé dans la partie sud-est de la Ville-close, inscrit en 1937
- > Domaine de Keriolet, parties boisées, inscrites en 1955 (propriété privée)
- > Pointe du Cabellou, inscrite en 1963

Mémoires en chantier

- Recueillis par les guides-conférenciers depuis 2012 lors de rencontres à thème (la vie quotidienne en Ville-close, les chansons traditionnelles au temps des conserveries, la transmission de l'art de naviguer sur les voiliers traditionnels...), les témoignages oraux des Concarnois ont pour but de raviver le caractère maritime de la ville. Régulièrement accessibles lors de restitutions publiques, ces souvenirs enregistrés ou filmés sont réunis dans la base nationale de données du réseau RADdO (Réseau des archives et documents de l'oralité) accompagnés des photos et des documents audiovisuels transmis par les participants. Ils ont également fait l'objet d'une publication, *Retour de mer* (aux éditions Locus Solus). Un parcours de découverte a été créé à partir de ces récits et un spectacle a été produit par la Ville et subventionné par des fonds européens (Reverzhi).

La chapelle de Lochrist Un exemple de patrimoine intégré

Considérée comme le centre géographique de la paroisse de Beuzec-Conq, la chapelle de Lochrist est intégrée dans le périmètre de protection depuis 1992 et ouverte au public.

- Son nom signifie « lieu consacré au Christ ». Reconstituée au XVIII^e sur des fondations datant du XIII^e siècle, la chapelle en ruine fut restaurée après la création d'un comité des fêtes chargé d'assurer la rénovation du site. Deux statues, la Trinité et le Christ-Roi datent de la construction de la chapelle mais la cloche provient de l'ancienne église du Passage et deux ex-voto marins ont intégré les lieux : une barque-goélette taillée en une seule pièce et le *Saint-Joseph*, caboteur du début du XX^e siècle surnommé « cul-salé » parce qu'il pourvoyait les usines en sel. Il était porté par les élèves de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur lors des processions de la Fête-Dieu et est désormais suspendu à la voûte. Les vitraux les plus anciens datent de 1905. Les autres ont été réalisés dans les années 80 par l'atelier quimpérois Le Bihan, dans la continuité de la tradition religieuse (le baptême du Christ), ou dans un registre plus contemporain (les loisirs et le travail).



Les Playmos ratent leur bac !

Carte émotionnelle

J'habite ici... et vraiment pas ailleurs !

L'opération de « carte émotionnelle » lancée par la Ville il y a deux ans vient de s'achever avec, à la clef, une représentation nouvelle de la cité à laquelle de nombreux Concarnois auront contribué.

La sardine sirote un cocktail, confortablement allongée dans sa boîte, très certainement ointe d'huile pour se protéger des rayons brûlants du soleil qu'un panama, posé sur le sommet de son crâne, ne suffit pas à atténuer... Voilà une des images de Concarneau qui aurait pu naître de l'imagination de ses habitants. Celle-ci a été conçue par

la municipalité pour illustrer l'opération « J'habite ici ! » commencée il y a deux ans et qui vient de toucher à sa fin.

L'objectif premier de cet appel à projet, pour lequel la Ville avait reçu plus de 45 candidatures, était de créer une représentation subjective de la commune d'après les impressions qu'en avaient les Concarnois, sous la forme d'une « carte

émotionnelle ». Chacun porte en effet une affection particulière à un quartier, une rue, un banc, parce qu'il y a travaillé, donné son premier baiser, gravé ses initiales... A contrario, certains endroits peuvent être imprégnés de sentiments négatifs, attristants, agaçants, pour des raisons strictement personnelles. Et ce sont toutes ces sensations/impressions que l'ANPU, l'Agence nationale de psychanalyse urbaine (lire encadré), a proposé de superposer à la carte topographique de la ville pour donner une image fidèlement représentative de ce qu'en pensent ses habitants. Pour y arriver, l'ANPU et le service Culture ont choisi des chemins créatifs, ludiques et pleins d'humour que les Concarnois ont empruntés avec délices !

PSYCHANALYSE ET ATELIERS PARTICIPATIFS

Les membres de l'ANPU ont commencé par dresser un diagnostic des lieux en allant à la rencontre des professionnels et des associations, puis du public, grâce à trois grands moments de « psychanalyse urbaine ». Entre octobre 2018 et avril 2019, sur la place du marché et lors de la Journée des possibles de Kerandon, trois Opérations Divan ont amené les passants à s'installer sur des transats en pleine rue afin de répondre à un drôle de questionnaire en forme de portrait chinois, mené par les membres du collectif en blouse blanche. Le BIG (Bureau d'intervention

Lors de l'inauguration de l'exposition, les annotations des participants sur le « brouillon » de la carte émotionnelle ont encore enrichi les données recueillies par l'ANPU et donc le résultat final de l'objet.





Le « tissu urbain », révélateur des liens que la population tisse avec sa ville.

graphique), sollicité et accompagné par l'ANPU, a ensuite pris le relais dans différents quartiers et à différentes heures afin de toucher un large panel d'habitants, en proposant aux volontaires de prendre part spontanément à des ateliers créatifs tels que « le tissu urbain ». Les participants y ont décoré des vêtements avec leurs interprétations graphiques de sentiments drôles, tendres, interrogateurs, suscités en eux par la ville. Tout au long de l'hiver, la mairie a entretenu la dynamique mise en place par l'ANPU avec des ateliers famille mensuels : en ont émergé des collages (« Entre CC et moi, ça colle ! »), de surprenantes maquettes de la ville, ou encore des photos « Mémoire d'objet », qui témoignaient de l'invasion de Concarneau par une horde de figurines improbables ! Les scolaires aussi ont participé à l'aventure, en réalisant des autoportraits à partir d'un élément représentatif de la ville à leurs yeux. Ils ont fabriqué des maquettes d'une ville imaginaire avec des objets recyclés et dressé un plan de la cité vue avec leurs yeux d'enfants, dans le cadre de l'opération pédagogique « Ma tête se balade en ville ». « Sans oublier la classe patrimoine du lycée Pierre-Guéguin qui a fait surgir plein d'idées », ajoute Johanne Perez, responsable du service Culture. Ces créations constituent désormais le fonds de l'exposition itinérante « J'habite Ici ! » dont l'inauguration, mise en scène par l'ANPU, a eu lieu en octobre dernier en présence des

scolaires, des résidents de l'Ehpad et de la résidence seniors Domitys, ou encore des artistes locaux.

LA PRESCRIPTION DE L'ANPU

De cette longue séance de « diagnostic », l'ANPU a tiré ses conclusions et livré de judicieuses préconisations thérapeutiques (gentiment) impertinentes. Celles-ci pointent les « névroses » de la ville, atteinte semble-t-il de « bipolarité » résultant d'une ville close mais ouverte sur l'océan, hésitant entre terre et mer, été et hiver, suractivité touristique et retraite paisible... Introduites par une rose des vents résumant les humeurs locales, ces conclusions apparaissent désormais au verso d'une carte météo qui, outre l'aspect géographique porteur du ressenti et du vécu des habitants, est devenue un véritable objet artistique décalé. Reprenant les caractéristiques d'une carte IGN, elle affiche également des publicités drôles ou poétiques faisant référence à l'histoire passée ou actuelle de Concarneau : Le Chien jaune, l'École des peintres de Concarneau, les activités navales... Nul doute que les Concarnois ne regarderont plus leur ville avec les mêmes yeux désormais ! Tirée à 1 000 exemplaires, la carte, visible au Pôle culturel et sur le site internet de la Ville, est intégrée à l'exposition ainsi qu'au dossier de révision du PLU (lire p.7). Elle sera distribuée lors d'événements publics particuliers auxquels l'exposition sera associée de manière impromptue.

Qu'en pense l'ANPU ?

Collectif de chercheurs (psychanalystes, géographes, architectes, sociologues, urbanistes...) associés à, ou étant eux-mêmes, des artistes plasticiens, auteurs, comédiens, graphistes et médiateurs culturels, l'Agence nationale de psychanalyse urbaine « couche les villes sur le divan, détecte les névroses urbaines et propose des solutions thérapeutiques adéquates ».

Si leur intervention a conduit les Concarnois à se poser des questions sur leur ville, à réfléchir à la façon dont ils l'habitaient, les habitudes du collectif ont elles-aussi été quelque peu bouleversées et ses membres ont dû créer de nouveaux outils pour correspondre à la demande de la municipalité. Celle-ci, séduite par leur proposition habituelle de psychanalyse d'une ville considérée comme une personne, suivie d'une prescription « médicale » sous forme théâtrale, voulait aller plus loin en impliquant les habitants et en matérialisant les actions par une carte émotionnelle et par une exposition finale. « Même si le sujet est lié à la psychanalyse, nous n'avions jamais été "chercheurs en émotions", raconte Charles Altorffer, l'urbaniste enchanté et expert en psychanalyse urbaine qui a mené le projet avec quatre autres intervenants de l'ANPU. Le côté participatif du projet, qui mettait les habitants "au travail", a permis de toucher des gens très différents, curieux et investis, et a révélé quelques heureuses surprises. Les constats des Concarnois, parfois durs mais pleins d'amour pour leur ville, ont inspiré notre restitution d'une manière différente de notre habituelle pratique de sondage de l'inconscient d'une ville. »

Un protocole à reproduire donc ? « Bien sûr ! »



Magazine Sillage Numéro 100!

En 2016, le Carrefour des communes et communauté de communes du Finistère a attribué le Grand Prix du meilleur journal communal ou communautaire (villes de plus de 12 500 habitants), au magazine *Sillage* pour son intérêt rédactionnel, la pertinence de ses informations, sa créativité, l'originalité dans le choix des sujets ou encore son confort de lecture.

Du plus ancien bulletin municipal répertorié aux archives de la Ville, datant de janvier 1947, jusqu'à aujourd'hui, le magazine a beaucoup évolué. D'abord sporadiques, les parutions se sont faites plus fréquentes et régulières à partir de janvier 1978 et c'est en décembre 1989 que le magazine apparaît sous le titre *Sillage* dont le présent numéro est le 100^e.

LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION

Trois mois avant la date de parution, le comité de rédaction se réunit pour établir l'organisation générale du numéro. Première et délicate mission : faire un choix pertinent parmi les nombreux sujets proposés par les élus et les services. Le comité hiérarchise ensuite les thèmes sélectionnés, fait des recommandations iconographiques et aborde les contraintes particu-

lières. Il définit également le sujet des trois vidéos qui illustrent et développent certains thèmes et viennent enrichir la version numérique du magazine.

LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Trois rédactrices indépendantes interviennent alors pour rencontrer les interlocuteurs concernés et écrire les articles. Le service Communication choisit parmi les photos fournies par ces dernières, ou par les services de la Ville, et se charge de les compléter. Une photographe professionnelle intervient, quant à elle, pour trois photos majeures par numéro. En parallèle, le vidéaste, également indépendant, réalise les trois reportages de 2 à 3 minutes. Cette "fabrication" du magazine est l'étape la plus longue qui est suivie par celle de la mise en page de leur travail par la graphiste de l'agence Dynamo+. Celle-

ci va construire des pages harmonieuses et dynamiques pour optimiser le confort et le plaisir de la lecture.

S'ensuivent quelques allers-retours entre l'agence et la mairie où la maquette est relue et éventuellement modifiée, en particulier par le service Communication qui veille au moindre détail. La maquette finale validée (ou B.A.T. : bon à tirer) est envoyée à l'imprimeur qui dispose de quatre jours pour éditer les 14 000 exemplaires du magazine et les acheminer à une société de service chargée de leur distribution dans toutes les boîtes à lettres de la ville, tandis que le service Communication dans les différents lieux publics.

Depuis 2008, le magazine est enregistré par un prestataire et *Sillage* est proposé sur support audio aux personnes aveugles ou malvoyantes qui en font la demande.

> Contact

Service Communication
Tél. 02 98 50 38 54
communication@concarneau.fr
www.concarneau.fr

La ligne éditoriale

L'objectif du magazine est d'informer les habitants de la vie communale en cours et des projets à venir plutôt que d'établir des comptes rendus des réalisations antérieures. Seule la rubrique « Histoire » revient sur le passé, en général pour apporter un éclairage sur le thème du dossier principal. Qu'il traite d'actions municipales, associatives, économiques..., chaque numéro s'articule autour de ce sujet de fond, généralement rattaché à l'actualité de la ville.

La composition du comité de rédaction

- > L'adjoint chargé de la Communication et les adjoints concernés par le numéro en cours,
- > Le chef de cabinet,
- > Le service Communication,
- > Dynamo+, l'agence brestoise de communication détentrice du marché public pour la conception-rédaction du magazine, la réalisation de reportages photographiques et de vidéos.

Parcours Bafa et secourisme

Les jeunes en action

Le service Jeunesse vient de mettre en place deux parcours pour accompagner les ados et les jeunes Concarnois vers les métiers de l'animation et le secourisme.

« Avec le parcours Bafa, nous proposons un véritable accompagnement pédagogique et financier sur 18 mois pour des jeunes qui souhaitent découvrir les métiers de l'animation », souligne Damien Cochenec du service Jeunesse. Cet accompagnement débute dès le dépôt du dossier avec une préparation à l'entretien pour tous les candidats et un soutien méthodologique pour la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation.

La sélection des candidatures de cette première session s'est faite sur dossier et sur entretien. Les quatre jeunes retenus, sur les neuf dossiers déposés, vont enchaîner la formation générale, un stage de trois semaines auprès de l'Espace Jeunes ou du service Enfance de la Ville de Concarneau, puis une formation d'approfondissement. Trois étapes nécessaires pour valider leur diplôme d'animation. Le coût d'un Bafa est de 1 000 euros, la Ville en finance la moitié. Des aides de la Caf ou du Conseil départemental sont également mobilisables.

À la clé, de réelles opportunités en termes d'emploi sur des postes d'animations, le mercredi, durant les vacances scolaires ou plus ponctuellement auprès des entreprises ou des associations du territoire.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Le deuxième parcours est, lui, centré sur le secourisme avec trois modules, encadrés par l'association Poséidon Sauvetage. Le premier est axé sur les premiers secours (PSC 1) avec une visite du centre de secours concarnois et du centre départemental Sdis 29. Les deux autres forment aux premiers secours en équipe (PSCE 1 et 2). Le reste à charge pour les jeunes stagiaires correspondra à environ à un tiers du coût global de la formation (450 euros), celle-ci étant subventionnée par la Ville de Concarneau et Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA). À l'issue de leur parcours, les jeunes pourront être mobilisés lors d'événements cet été.

Le service Jeunesse organise également une formation baby-sitting de cinq jours durant les vacances de Pâques.

> Contact

L'Espace Jeunes
116 avenue de la Gare
Tél. 02 98 60 40 00
jeunesse@concarneau.fr



Sables-blancs : l'espace multi-activité sur les rails

Les amateurs de glisse, de sports et de loisirs en plein air auront bientôt un équipement adapté à leurs pratiques. Aux Sables-blancs, la zone bitumée entourée par la piste d'athlétisme (qui sera améliorée) va, en effet, accueillir un espace multi-activité. La municipalité a prévu d'y aménager des modules de « street workout » (gymnastique et musculation de rue) et de « parkour » (déplacement urbain), une tyrolienne ainsi qu'un « pumptrack » (parcours en boucle fermée, constitué de bosses et de virages relevés) pour les skates, les rollers, les trottinettes et les BMX. Cet espace jouxtera le nouveau parc urbain relié à la coulée verte.

Une consultation électronique réalisée auprès de plus de 250 jeunes a permis de cerner les attentes. Un groupe de pilotage a été constitué avec des élus, des techniciens, des animateurs du secteur jeunesse, des jeunes (issus d'un lycée concarnois notamment) et des représentants d'associations (Parkour Old School, Contrée Crew, Skate Surf) afin de définir le cahier des charges du projet. Le maître d'œuvre a été choisi fin 2019. Les travaux pourraient démarrer en mars, avril pour une livraison de ce nouvel espace courant 2020.

Aire de glisse, pumptrack, workout, bancs et tables de pique-nique... Bientôt un équipement adapté aux loisirs des jeunes aux Sables-blancs.



Entretien manuel des plages.

Ville propre

L'affaire de tous !

Contribuer à garder sa ville propre est l'affaire de tous et permet de maintenir un cadre de vie agréable et attractif. Voici quelques exemples des gestes à adopter et ceux à éviter.

La propreté de la ville, c'est un peu comme la propreté de la maison : quand on est chez soi on ramasse ses déchets, dans l'espace public, c'est pareil ! De nombreuses corbeilles urbaines pour les petits déchets sont ainsi mises à la disposition des promeneurs. Le problème des déjections canines est, quant à lui, récurrent dans la ville. Une cinquantaine de distributeurs de sacs sont répartis sur l'ensemble du territoire pour les propriétaires de chiens. La Ville réfléchit à intensifier la prévention, voire la répression, sur ce sujet sensible. Rappelons également que les chiens sont interdits sur toutes les plages concarnaises de la mi-mars à la mi-novembre.

TEST CONCLUANT POUR LE RAMASSAGE MANUEL

Sur les plages l'été dernier, la municipalité a choisi de privilégier le ramassage manuel des déchets. Le ramassage mécanique, par le passage de la cribleuse, a l'inconvénient de fragiliser les écosystèmes et de favoriser l'érosion. La Ville de Concarneau a souhaité modifier ses pratiques et a mobilisé cinq saisonniers, 7 jours sur 7 sur les plages concarnaises. Ce premier test a été concluant (1 tonne de déchets récupérés en 13 semaines) malgré l'arrivage d'algues vertes qui doivent obligatoirement être enlevées mécaniquement pour des raisons sani-

taires. Les algues brunes, très présentes également en 2019, ont également dû être écartées mécaniquement. Elles sont cependant sans danger pour la santé. Ces algues brunes rejetées sur le rivage servent de refuge et de nourriture à de petits invertébrés, eux-mêmes intégrant la chaîne alimentaire des oiseaux de bords de mer et des poissons. La décomposition de cette laisse de mer sert aussi de nutriments aux végétaux du trait de côte qui limitent l'érosion. Le ramassage manuel des déchets sera ainsi reconduit l'été prochain, avec un protocole d'intervention affiné pour les algues brunes et une communication accrue auprès du public.

MÉGOTS : ICI COMMENCE LA MER...

Parmi la tonne de déchets récupérés sur les plages figuraient 37 kilos de mégots de cigarette, soit une moyenne de 181 mégots ramassés par jour. Tout mégot jeté par terre ou directement dans la bouche d'égout se retrouve dans le réseau d'eau pluviale qui va à la mer. Une action de sensibilisation a été proposée par la Ville de Concarneau avec la troupe concarnoise Impro Libre durant l'été dernier (voir vidéo : <https://www.concarneau.fr/ville/actualites/1670-mais-que-s'est-il-donc-passe-a-concarneau-en-ville-close-vendredi-16-aout-2019>). D'autres actions seront mises en œuvre afin de rappeler que tout déchet doit être mis à la poubelle et uniquement à cet endroit !

Conteneurs enterrés

Dépôts, oui / dépotoir, non !

Comment bien utiliser les colonnes enterrées de Kérandon ou semi-enterrées de la place Général-de-Gaulle ? Petit rappel des bons gestes à adopter.

- Les ordures ménagères doivent être déposées en sacs de 50 litres maximum, à doubler quand ils contiennent des jus de denrées alimentaires. Dans la colonne de tri sélectif, **PAS** de sacs-poubelles : les papiers et emballages cartonnés, les emballages métalliques ou plastiques (bouteilles, flacons, pots de yaourt, sacs, barquettes) doivent être déposés en vrac, non lavés mais vidés et non imbriqués. Pour la colonne de dépôt de verre, il faut enlever les couvercles et les bouchons des contenants (bouteilles, bocaux).
- Place Général-de-Gaulle, de petits cartons découpés peuvent être déposés dans la colonne de tri sélectif. Le dépôt de cartons au pied de la colonne est interdit, tout comme le dépôt de cagettes ou de polystyrènes qui doivent être apportés en déchèterie ou, pour les commerçants, rendus aux fournisseurs.

Ça bouge à l'hôpital

L'hôpital de Concarneau continue d'étoffer son offre de soins afin de répondre aux attentes des habitants du territoire. L'année sera riche en nouveautés comme nous l'explique Karelle Hermenier, la nouvelle directrice du site.



L'idée est de dynamiser le site de Concarneau, de lui donner une véritable identité et d'en faire un hôpital de réelle proximité, c'est-à-dire au plus près des besoins de la population», explique Karelle Hermenier, directrice depuis septembre du site concarnois du Centre hospitalier de Cornouaille Quimper-Concarneau ainsi que du pôle cancérologie et spécialités médicales de l'ensemble Quimper-Concarneau.

DE NOUVELLES CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES

De nombreuses nouveautés sont annoncées. À commencer par le renforcement de l'offre de consultations. Une consultation d'ophtalmologie vient d'être créée, d'une journée par semaine assurée par le docteur Haslé, chef de service. Est également prévue l'arrivée d'un médecin angiologue (D^r Derrien) pour des échodoppler (échographies des veines et vaisseaux).

En mars prochain, une autre spécialité sera aussi présente à Concarneau avec la dermatologie, à raison d'une journée de consultations par semaine. « *Et nous réfléchissons à développer l'hépatogastrologie, la cardiologie, ainsi que les consultations en gériatrie et pour la mémoire* », souligne Karelle Hermenier.

Une réflexion est également menée pour augmenter l'offre en hôpital de jour à 5 places sur 5 jours, contre 3 places sur 4 jours actuellement. L'hôpital souhaite aussi proposer des consultations non programmées pour les urgences non vitales et envisage de développer le service des prélèvements sanguins, un service peu connu proposé du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 10 h 30.

L'IRM BIENTÔT OPÉRATIONNELLE

L'hôpital a également obtenu de l'Agence régionale de santé (ARS) l'autorisation pour s'équiper d'un appareil à IRM (imagerie par résonance magnétique). Le projet, porté par le centre hospitalier et soutenu par les élus concarnois, répond un réel besoin pour le territoire, les délais à l'hôpital de Quimper étant de l'ordre de 3 à 6 mois. Le projet de construction d'un bâtiment spécifique à cette nouvelle activité est engagé à l'entrée du site. Cette activité sera opérationnelle à compter de septembre 2020.

Autre projet immobilier d'envergure : le nouveau pôle de soins de suite et de réadaptation porté par l'Ugecam, opérateur de santé de l'Assurance Maladie, réunira tout les compétences de rééducation de la Cornouaille à Concarneau à partir de 2022. Deux cents places sont prévues contre une centaine actuellement.



Nouvel Ehpad : ouverture en septembre 2020

Le nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) accueillera ses premiers résidents en septembre prochain. Voisin des Ehpad Les Brisants et les Embruns, ce nouvel établissement, baptisé L'Alizé - Avel Genwerzh aura une capacité de 108 places : les 94 de l'ancienne résidence Avel ar Mor, ainsi que 14 places supplémentaires. Toutes les chambres seront individuelles, équipées de douche et de sanitaire. Certaines communiqueront entre elles pour accueillir des couples. La résidence construite sur deux niveaux s'organisera en petites unités de vie de 14 places. L'étage sera adapté à l'accueil des personnes âgées les plus dépendantes.

Cette nouvelle résidence proposera également une offre renforcée d'hébergements adaptés aux personnes atteintes de troubles cognitifs (maladie d'Alzheimer notamment). La construction du bâtiment (coût total : 11,7 millions d'euros) est pilotée par l'OPAC Quimper Cornouaille. La gestion de l'établissement sera assurée par la Fondation Massé Trévidy.



Karelle Hermenier a débuté sa carrière en tant qu'infirmière. Elle a ensuite suivi une formation de cadre de santé, puis intégré sur concours l'École des hautes études en santé publique pour une formation de directeur d'établissement durant deux ans. Après un premier poste à la tête des Ehpad de Quimper, elle est arrivée en septembre à Concarneau et est secondée par Corinne Puloch, cadre supérieur de santé.



6 juin 2019 : pose de la première pierre du bâtiment MerConcept.

Nautisme

Les équipes de François Gabart rejoignent Concarneau

MerConcept, société du navigateur François Gabart (36 ans), était à l'étroit dans ses locaux de Port-La-Forêt et a choisi Concarneau pour poursuivre son développement. Le projet du skipper est ambitieux. Un nouveau bâtiment, pensé par l'architecte lorientais Marc Andreatta, est en effet en cours de construction derrière la capitainerie, redynamisant ainsi cette partie du port. Avec quinze mètres de haut, répartis sur quatre niveaux, pour une surface

plancher de 3 600 m² et une emprise au sol de 2 500 m², le bâtiment pourra accueillir un Ultim, un Imoca et un Figaro 3 pour l'entretien et les révisions annuelles. La construction sera achevée en février avec une arrivée progressive des équipes, actuellement réparties entre Port-La-Forêt et Lorient. Une quarantaine de collaborateurs (bureau d'études, production, atelier, gestion et communication) rejoindront ainsi le nouveau site. « *Aujourd'hui, nous avons trois principaux partenaires, Macif, Apivia Mutuelle et 11th Hour*

Racing, pour qui nous construisons un Imoca en vue de The Ocean Race qui se déroulera en 2021 », souligne Antoine Le Ster, chargé de communication de l'entreprise. Un ponton de 40 mètres devrait compléter ce nouvel équipement. L'arrivée de François Gabart, recordman du tour du monde en solitaire, vainqueur du Vendée Globe 2012, de la Route du Rhum 2014, de la Transat Jacques-Vabre 2015, constitue un sérieux atout économique pour Concarneau et son territoire et renforcera le pôle nautisme / course au large.

Transat AG2R - La Mondiale

10 jours de rencontres et d'animations

La 15^e édition de la Transat AG2R La Mondiale partira de Concarneau le dimanche 19 avril pour mettre le cap sur les Antilles. Jusqu'à 40 duos de navigateurs sont attendus sur la ligne de départ de cette transatlantique organisée par OC Sport Pen Duick, filiale du Groupe Le Télégramme. Particularité de cette nouvelle édition : elle se déroulera sur des Figaro 3, premiers monocoques à foils de série, plus rapides et plus spectaculaires que les traditionnels Figaro 2. Du beau

spectacle en perspective à admirer lors du prologue de la course.

MISE EN AVANT DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Le village de la course sera inauguré dès le vendredi 10 avril avec l'ensemble des partenaires de l'AG2R, dont la Ville de Concarneau. De nombreuses animations gratuites seront proposées durant ces dix jours, beaucoup d'entre elles destinées aux

plus jeunes qui pourront profiter de leurs vacances scolaires pour découvrir tous les atouts de la filière nautisme à Concarneau, ainsi que les animations et les actions mises en œuvre par la Ville. L'accent sera mis sur le développement durable. Un effort sera également fait pour rendre le site encore plus accessible. Cet événement lance la saison touristique pour Concarneau, et les commerçants seront également mobilisés, avec des animations programmées tout au long de ces dix jours.

André Le Torc'h

« Le breton fait partie de mon identité »

Dates CLÉS

1955

Naissance à Quimper

1971

Entre au cercle celtique Ar Rouedou Glas de Concarneau

1986

Fonde et préside le bagad de Concarneau

2001

Entre à l'association TBK « Tud Bro Konk »

2017

Retraite professionnelle, recherches sur la toponymie

Cercle celtique, bagad, langue bretonne, toponymie : André Le Torc'h n'assouvit jamais sa faim de traditions bretonnes. Cet ancien ingénieur électronicien n'a de cesse de comprendre et de partager ce qui fonde son identité et celle de tous les Bretons, une culture forte et vivace qu'il défend au quotidien.

La veille, il est allé faire presser les pommes de son verger et il a participé à une répétition de théâtre en breton. Le lendemain, il se rendra à Brest pour poursuivre ses recherches sur les origines et les significations des noms de lieux-dits en breton. André Le Torc'h n'a rien du jeune retraité qu'il est pourtant : bien qu'il n'exerce plus son métier d'ingénieur recherche et développement en électronique des télécommunications, son emploi du temps est bien rempli. « *Me ressourcer, m'aérer la tête, c'est pour cette raison que je cultive un potager et un verger depuis que j'ai commencé mon activité professionnelle.* » Aujourd'hui trésorier de Tud Bro Konk (TBK, Fédération culturelle bretonne du Pays de Concarneau), il a aussi assuré la présidence du bagad de Concarneau pendant quinze ans, à la suite de celle du cercle celtique Ar Rouedou Glas de Concarneau une décennie durant... « *Au début de ma carrière, il était plus à la mode de parler de voile ou de tennis. La culture bretonne était perçue comme passésiste.* » Alors, qu'est-ce qui va pousser le jeune André à entrer dans un cercle celtique dès l'âge de 16 ans ? « *L'opportunité d'apprendre et de se divertir au sein d'un groupe de jeunes qui s'intéressaient à une culture que l'on refusait de nous transmettre tant en milieu scolaire que familial. Mes parents utilisaient quasi exclusivement la langue bretonne dans leurs échanges au quotidien mais jamais avec leurs enfants...* »

« LA TOPONYMIE N'EST PAS UNE SCIENCE EXACTE »

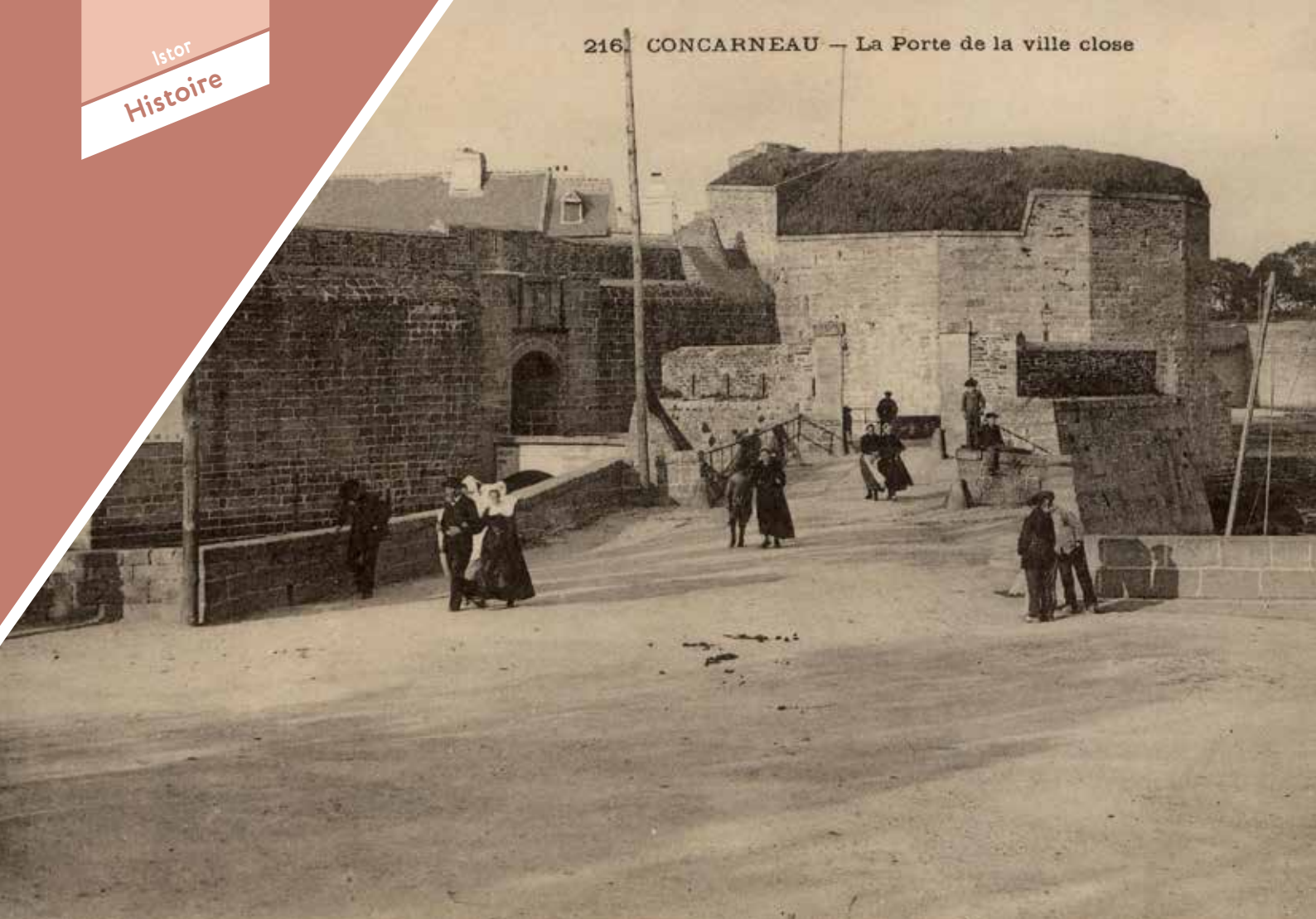
« *Le cercle m'a fait découvrir la grande diversité des danses, chants et musiques bretonnes, il a été l'occasion d'échanges enrichissants du niveau local jusqu'au-delà du rideau de fer. Ensuite a commencé la grande aventure du bagad* », raconte-t-il. Un bagad qu'il contribue à monter alors qu'il est déjà président du cercle. « *Il fallait des sonneurs pour nous accompagner, alors pourquoi pas créer un bagad ?* » Une formation s'improvise, sans véritables musiciens de profession, ce n'est pas ce qui va arrêter André Le Torc'h : « *On se réunissait pour apprendre ensemble, puis nous avons fait appel aux intervenants de BAS**. » En 1986, le bagad prend son indépendance, puis en 2001, accaparé par ses activités professionnelles et ses nombreux déplacements à l'étranger,

André Le Torc'h passe le flambeau, pas pour se reposer mais pour s'adonner à une autre passion : la langue bretonne et son empreinte dans le territoire. « *J'ai lu de nombreux ouvrages en breton (la littérature bretonne, non enseignée, est très riche), rencontré des personnes très intéressantes. Le breton me ramène à mes grands-parents, mes parents. J'y suis très sensible.* » Il va jusqu'à rechercher les origines des noms de lieux et des patronymes bretons, « *un travail d'enquête inépuisable qui tient autant à la géographie, qu'à l'histoire, la flore, l'archéologie... Rechercher les anciennes prononciations, les évolutions de la langue et la francisation, ce n'est pas une science exacte mais c'est passionnant.* » Les quelques exemples qu'il livre en donnent une petite idée : ainsi, Péru (que l'on retrouve dans Kerampéru) procéderait de penn-ruz, surnom donné à une personne au teint rouge : le toponyme Kerhun aurait pour origine rhun « colline, tertre », ou Reun « René », ou hun « sommeil, repos », ou encore geun « zone humide ». « *La toponymie est un trésor qu'il faut préserver et défendre, pour ne pas finir avec des rues des Hirondelles ou des Platanes partout... L'ouverture sur le monde ne doit pas être synonyme d'uniformisation, sinon, par souci de rationalisation, pourquoi ne pas délaisser toutes les langues (et cultures associées) au profit exclusif de l'anglais (voire du chinois !)?* » Au contraire, "Bec'h dezhi, hep diskrog !": traduction : « *Poursuivons, sans lâcher, sans décrocher !* »

*BAS : Bodadeg ar Sonerion, fédération des bagadoù



Retrouvez la vidéo sur
www.concarneau.fr
Sillage en ligne



Les remparts

Chronique d'une destruction évitée

Plus d'un million de visiteurs viennent chaque année admirer les fortifications majestueuses de la Ville-close : depuis des siècles, les remparts protègent Concarneau et contribuent à sa singulière beauté. Aujourd'hui classés aux Monuments historiques, ils ont pourtant bien failli être détruits à la fin du XIX^e siècle.

Ils affichent de solides mensurations : trois mètres d'épaisseur pour 980 mètres de long, les imposants murs en granite de la Ville-close rappellent le rôle défensif de la cité au cours de l'histoire. Si les remparts datent du XV^e siècle, les toutes premières fortifications pourraient remonter au XIII^e siècle, à l'époque où l'île de Conq, naturellement protégée et idéalement placée entre Quimper et Pont-Aven, faisait l'objet de convoitises. Conq-Kerne, chef-lieu d'une châtellenie ducale, est nommée parmi les places de guerre de Bretagne dès 1355. Occupée plusieurs fois par les Anglais, elle est reprise par Du Guesclin en 1373, et se retrouve au cœur du conflit entre le duc de Bretagne et le roi de France en 1489... Véritable place forte stratégique, elle subit des remaniements successifs au fil du temps et des évolutions des techniques de guerre : pont-levis, tours, éperons, créneaux, magasin à poudre, arsenal, batteries, caserne... Mais l'entretien de l'enceinte impose des coûts permanents, et déjà en 1623, les États de Bretagne demandent sa démolition, recommandation finalement restée sans suite. C'est au mitan du XIX^e, alors que de nouveaux travaux de restauration tardent à se réaliser, que l'îlot commence à perdre de son intérêt stratégique : ses fortifications ne sont plus adaptées aux progrès de l'artillerie. Le

génie militaire se désintéresse du site, l'infanterie abandonne progressivement la place. Le 15 août 1894, le général Victor Le Vosseur, commandant du 11^e corps d'armée, écrit au ministre de la Guerre pour lui signifier que ses hommes n'ont plus rien à protéger, puisque « depuis 1889, la poudrière a été évacuée, les pièces d'artillerie ont été démontées et déplacées à Lorient ». Concarneau n'est plus classée comme place forte et le dernier détachement militaire est supprimé.

LES REMPARTS : UNE MANNE DE PIERRES À L'HEURE DE LA CONSTRUCTION

Débarassée de ses obligations et servitudes militaires, la ville se déploie vers l'ouest, alors même que les conserveries se développent. La Ville-close n'est plus une place de guerre, dès lors les fortifications perdent leur raison d'être. Le 12 juillet 1898, le département de la Guerre les remet à l'administration des domaines. Celle-ci songe alors à vendre les remparts dont les masses de pierres sont déjà convoitées par les entrepreneurs pour bâtir les nouveaux quartiers. Un collectif de défense se constitue pour sauver les remparts, suivi par 263 habitants signataires d'une pétition et soutenu par la municipalité qui délibère le 19 novembre 1898 : « Le conseil municipal à l'unanimité s'associe aux pétitionnaires qui ont signé la requête à Monsieur le ministre de la Guerre en vue d'éviter l'acte de vandalisme que constituerait la vente des remparts. » Le 27 février 1899, le ministère des Beaux-Arts décide alors que « conformément à l'avis émis par la Commission [...], les



remparts de la ville de Concarneau sont classés parmi les Monuments historiques ». Une décision qui confère une valeur historique et patrimoniale au site, même si le classement définitif n'interviendra qu'en 1913. Les remparts sont cédés en 1902 à la Ville qui devient officiellement propriétaire des ponts, du ravelin, de la demi-lune, du corps de garde de l'entrée, des tours Neuve, au Vin, de la Fortune et d'une partie des courtines.

LA PEINTURE AU SECOURS DU PATRIMOINE

C'est donc le collectif de défense des remparts qui a permis de sauver l'enceinte de la Ville-close. Or, ce collectif aurait compris dans ses rangs certains des artistes séduits par Concarneau et les scènes colorées et typiques de son port de pêche. Le peintre néo-zélandais Sydney Lough Thompson écrit justement : « Concarneau a un pittoresque irrésistible qui attire tous les artistes, et Dieu sait s'ils sont nombreux, qui se sont fait de Concarneau une seconde patrie. » Parmi les peintres influents, on cite souvent Fernand Le Gout-Gérard (1854-1924), originaire de Normandie et installé à Concarneau : il aurait remis personnellement la pétition au secrétaire d'État aux Beaux-Arts, un ancien condisciple du collège de Saint-

lô. Peintre officiel de la Marine, Fernand Le Gout-Gérard avait acquis la villa Ker Moor d'où il dominait la baie de Concarneau, admirée par tant d'artistes. Il présida également le comité de la fête des Filets Bleus, en solidarité avec les pêcheurs. Ses œuvres sont parmi les plus connues et les plus appréciées des peintres du groupe de Concarneau.

UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Aujourd'hui, les remparts de Concarneau font figure d'emblème de la ville : majestueux, ils imposent leur fier profil face au vent et à la mer. Ils sont aussi les témoins exceptionnels de six siècles d'évolution architecturale dans le domaine des fortifications. À tous ces titres, ils font l'objet de constantes rénovations et d'entretien. La municipalité et l'État se sont d'ailleurs engagés, en septembre dernier, dans une convention de restauration de la Ville-close pour près de 2,7 millions d'euros de travaux.

> Sources

- > *Les fortifications de Concarneau*, par Thierry Ribouchon, Ed. du Paléon
- > *Concarneau, histoire d'une ville*, par Louis-Pierre Le Maître, éd. Palantines
- > *Murs de ville à Quimper et fortifications à Concarneau : destins croisés de remparts médiévaux*, par Manuelle Aquilina, Mémoire de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, Actes du congrès de Concarneau, tome 85 - 2007
- > www.concarneau-peintres.fr

EXPOSITIONS

LA COURSIVE

GALERIE DE L'HÔTEL DE VILLE



ÉGYPTE, AUX ORIGINES DE LA PHOTOGRAPHIE

Jusqu'au 15 février

Cette exposition retrace, à travers des clichés des années 1850-1880, les parcours des photographes pionniers et leurs regards sur les plus beaux sites de l'Égypte antique. Ces photographies originales proviennent d'une collection privée.

POÉSIE DE L'INSTANT

18 février > 30 avril

Des paysages tranquilles, dépouillés, des lieux silencieux, propices à la contemplation et la méditation, hors de l'agitation et du bruit. Les œuvres présentées sont toutes issues de la Collection municipale.

AGENTS SECRETS

11 mai > 3 juillet

Les agents de la Ville de Concarneau et de Concarneau Cornouaille Agglomération dévoilent leurs talents artistiques.

MUSÉE DE PONT-AVEN

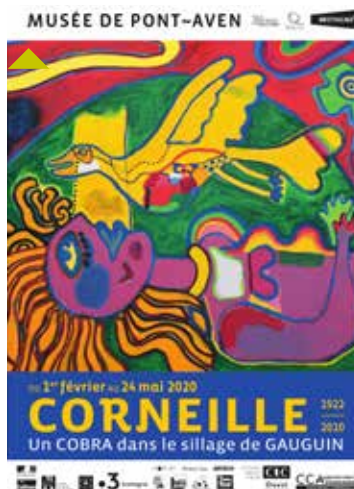
CORNEILLE, UN COBRA DANS LE SILLAGE DE GAUGUIN

1^{er} février > 24 mai

À l'occasion du 10^e anniversaire de la disparition du peintre, l'exposition retrace l'ensemble de l'œuvre de Corneille (1922-2010). En tant que membre fondateur du groupe Cobra, Corneille est l'un des représentants majeurs de la scène artistique européenne de la seconde moitié du XX^e siècle, où il incarne tous les enjeux du renouveau de la peinture depuis 1945.

À Pont-Aven, l'exposition met en lumière, pour la première fois, le lien qui unit Corneille à Paul Gauguin qu'il considérait comme l'un de ses maîtres. Corneille séjourne à Pont-Aven en 1950, puis revient en Bretagne au cours de l'été 1960 lors d'un long séjour à Beg-Meil où

les paysages de granite et les traditions bretonnes lui inspirent de nouvelles peintures.



En partenariat avec la Fondation Guillaume Corneille à Bruxelles.

www.museepontaven.fr
museepontaven@cca.bzh



MUSÉE DE LA PÊCHE



À l'entrée de la célèbre Ville-close de Concarneau, ouvrez les portes d'un musée unique et découvrez un patrimoine maritime d'exception. Le Musée de la Pêche, sous appellation « Musée de France », présente une riche collection : outils de travail, objets du patrimoine maritime, véritables navires, maquettes... autant de découvertes à partager en famille ou entre amis. Fleuron de la collection, *L'Hémérica*, chalutier à pêche latérale, est amarré au quai du musée. La visite de ce navire est une immersion dans le quotidien des marins, depuis les espaces de vie, jusqu'à la passerelle et la cale à poissons. À découvrir la nouvelle salle d'expérimentation pour les familles.

www.musee-peche.fr



LA MÉDIATHÈQUE

PLACÉ DE L'HÔTEL DE VILLE

LES AMOURS D'UN FANTÔME EN TEMPS DE GUERRE

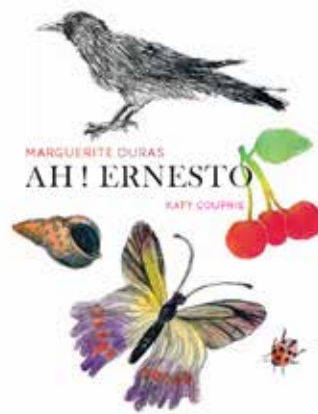
Jusqu'au 31 janvier

Illustrations du livre *Les amours d'un fantôme*, roman écrit et dessiné par Nicolas de Crécy (éditions Albin Michel Jeunesse).

SCIENCE MACHINA

3 février > 29 février

Au travers d'images et de BD, l'exposition raconte le dialogue homme-machine à l'origine des découvertes récentes et futures. En partenariat avec l'INSERM et CEA.



Ah! Ernesto

19 mai > 31 mai

Cette exposition se compose de l'ensemble des gravures originales du livre "Ah! Ernesto", textes de Marguerite Duras et illustrations de Katy Couprie.



Patrick Pasques en résidence

Jusqu'au 29 février

L'illustrateur, créateur et ingénieur papier est en résidence dans vos médiathèques communautaires de CCA. Il présentera des objets papier 3D et "chats totems".

Fête du court métrage

25 mars > 31 mars

Dans toutes les médiathèques communautaires de CCA.

Plus d'infos www.lafeteducourt.com

SPECTACLES AUCAC

JEANFI JANSSENS
« JEANFI DÉCOLLE »
HUMOUR

Vendredi 24 janvier

Proposé par Diogène Productions
Tarifs : 39 € en prévente au CAC / 43 €
À 20h30

GUILLAUME MEURICE
DANS THE DISRUPTIVES
HUMOUR ROCK

Samedi 25 janvier

Tarifs : 6 € / 12 € / 20 €
À 20h30

SOON
THÉÂTRE D'ARGILE MANIPULÉE

Vendredi 31 janvier

Dès 3 ans
Cie Le vent des forges
Tarif unique : 6 €
À 19h



THOMAS FERSEN
CHANSON

Dimanche 9 février

Tarifs : 6 € / 18 € / 25 €
À 17h30

ET POURTANT...
PORTÉS ACROBATIQUES -
THÉÂTRE GESTUEL

Vendredi 14 février

Dès 6 ans / Cie Comme si
Tarif unique : 6 €
À 19h

I MUVRINI
MUSIQUE CORSE

Dimanche 16 février

Proposé par Arsenal Production
Tarifs : 46 € en prévente au CAC / 49 €
À 18h

**LES WHOOPS +
LES ZINGARELLES**
JAZZ VOCAL

Samedi 29 février

Dîner-spectacle au profit de l'association
Mil espoirs Mille savoirs
Repas à partir de 19h
Tarifs : repas + spectacle 25 € / spec-
tacle seul 15 € / -12 ans gratuit
À 21h



MY DEAD BIRD
SOLO CLOW-THÉÂTRE

Vendredi 6 mars

À partir de 8 ans
Cie Divine Triumph / Victoire Bélézy
Tarifs : 6 € / 10 €
À 20h30

+ ATELIER « RIRE EN FAMILLE »
YOGA DU RIRE

Vendredi 6 mars

Parents-enfants à partir de 8 ans
Gratuit - inscription obligatoire au CAC
À 18h30

MANIBUS
DANSE

Vendredi 13 mars

Dès 11 ans
Cie Moral Soul
Tarifs : 6 € / 10 €
À 20h30

LES MALÉDICTIONS
THÉÂTRE

Vendredi 20 mars

À partir de 13 ans
Cie La Volige / Nicolas Bonneau
Tarifs : 6 € / 10 €
À 20h30

UCCELLINI
THÉÂTRE ET PEINTURE

Jeudi 26 mars

Dès 9 mois
Cie Skappa
Dans le cadre des Semaines de la petite-
enfance
Tarif unique : 6 €
À 19h

TCHEKY KARIO
CHANSON

Vendredi 10 avril

Tarifs : 6 € / 12 € / 20 €
À 20h30

**FESTIVAL CONCARN' FAIT
SACOMÉDIE**
HUMOUR

**Du vendredi 24 au dimanche 26
avril**

Proposé par Comiq' House Team

**L'ESPRIT DU CLAN +
BLACK BOMBA + DAGOBA**
PLATEAU MÉTAL

Samedi 2 mai

Tarifs : 6 € / 12 € / 20 €
À 20h30



LES OGRES DE BARBACK
CHANSON

Vendredi 15 mai

Tarifs : 6 € / 18 € / 25 €
À 20h30

MUZAİK5
ENSEMBLE DE MUSIQUES ACTUELLES

École de musique de Concarneau

Mercredi 20 mai

Gratuit
À 20h30



Retrouvez toute la programmation sur
www.quatreassetplus.fr



 @CacConcarneau

AGENDA SPORTIF



JUDO

Samedi 14 mars

Judo-club concarnois
Championnat du Finistère benjamins(es)
qualificatif pour le Bretagne.

De 10h à 17h

Dimanche 15 mars

Championnat de Bretagne minimes
qualificatif pour le championnat de
France à Paris

Plus de 250 jeunes combattront durant
ce week-end.

De 10h à 17h

Entrée gratuite

Halle des sports du Porzou



RANDO CYCLO

Dimanche 29 mars

Cyclo-randonneurs concarnois
Rando Cyclo concarnoise (ouverte aux
licenciés et non licenciés)

3 circuits à vélo sont proposés : pour les
amateurs de balade un 35 km sans diffi-
cultés qui conduira en bord de mer, pour
les randonneurs un parcours de 70 km
côté campagne, et pour les sportifs un
85 km plus vallonné.

Les mineurs devront disposer d'une au-
torisation parentale ou être accompagnés.

Accueil à partir de 7h45 à l'Abri du
marin au Passage Lanriec. Tarifs : 3 €
et 5 €

Ravitaillement sur les 2 grands parcours,
casse-croûte et boisson à l'arrivée.

Contact : cyclorandonneurs-concar-
neau@laposte.net



VOILE

Du lundi 30 mars au dimanche 5 avril

Société des Régates de Concarneau
Solo Guy-Cotten Concarneau

Épreuve destinée aux Figaro Beneteau 3,
visibles au ponton quai Carnot lundi 30
et mardi 31 mars.

Départ de l'épreuve en baie mercredi 1^{er}
avril à 15h pour un nouveau parcours in-
cluant 3 nuits en mer. Retour des bateaux
prévu le samedi 4 avril et remise des prix
dimanche 5.

Cette épreuve, inscrite au Championnat
de France élite course au large, sera
l'occasion d'une dernière confrontation
avant le départ de l'AG2R. Une fois
de plus les meilleurs skippers du circuit
Figaro se retrouveront à Concarneau !

Départ le dimanche 19 avril

TRANSAT AG2R Concarneau-St Barth

Voir page 22 du magazine.



CYCLISME

Samedi 11 avril

Grand Prix cycliste du Cabellou

Départ à 13h15 des 4 épreuves écoles
de cyclisme

Départ à 15h15 de la course régionale
(3^e catégories, juniors et pass). Circuit
de 2 km (40 tours). Entrée gratuite.

BASKET

Dimanche 12 avril

USC Basket

Tournoi de basket « Mick Bras et Yves
Le Floch »

Le tournoi est ouvert aux catégories U13
garçons et filles.

De 9h à 19h

Halle des sports du Porzou

BADMINTON

Samedi 18 et dimanche 19 avril

BOCC 29

Tournoi national des Peaux bleues

300 joueurs et joueuses sont attendus
sur ce tournoi en simples (hommes et
femmes) et en doubles (femmes, mixte et
hommes).

Samedi de 8h à 2h

Dimanche de 8h à 18h

Halle des sports et gymnase du Porzou

Gratuit

MODÉLISME

Samedi 9 et dimanche 10 mai

Model club concarnois

Manche du Championnat de France de
voitures radio-commandées, piste 1/8.

Les voitures les plus rapides peuvent
atteindre 130 km/h. Spectacle et sen-
sations garanties pour les fans de vitesse
et de modèles réduits.

Samedi de 14h à 18h et dimanche de
9h à 16h30.

Circuit de Stang Coadigou, chemin de
Kerampennou. Entrée gratuite.

TRAIL DE KERIOLET

Week-end trail à l'attention des familles

Samedi 9 mai

À partir de 15h : courses enfants
(équipes écoles), 5km et 12km celui-ci
faisant partie du challenge CUBA. Toute
l'après-midi, sensibilisation au handicap
et ateliers pratiques du sport adapté.

Dimanche 10 mai

Les formats longs 24km, 40km + 1 sur-
prise.

Site trail de keriolet.webnode.fr

Inscription sur le site klikego.com et ren-
seignements au 06 79 96 86 32

HANDBALL

Samedi 30 mai

HB-SUD 29

3^e édition du Tournoi Polyval'hand

Tournoi de handball adapté pour les
jeunes l'après midi et 2 matchs de gala
le soir, un de hand fauteuil et l'autre de
basket fauteuil, opposant les handbal-
leurs du Hb Sud29 à l'équipe de basket
fauteuil de Quimper.

De 15h à 23h

Halle des sports du Porzou

Jeudi 25 et vendredi 26 juin

Handball - Le Tournoi des écoles

Tournoi regroupant toutes les écoles
ayant bénéficié des interventions des
éducateurs sportifs du club. Plus de 300
enfants du CP au CM2 sont attendus.

De 9h à 16h

Complexe sportif du Porzou

RANDONNÉE

Dimanche 31 mai

25^e Randonnée VTT et marche par
Békanature

3 circuits pour les VTT (15, 27 ou
40 km) ; 2 circuits marche (8 et 17 km).

Circuits balisés, traversée de propriétés
privées ouvertes exceptionnellement.

Douches, lavage vélos, collation sur site

Inscriptions de 7h30 à 10h, 4€ ou 6€.

Départ complexe sportif des Sables-
blancs, avenue Robert-Jan.

Renseignement : 06 33 35 07 27 ou
<https://bekanature.forumpro.fr/forum>

Vous souhaitez écrire au Maire :
Merci d'adresser votre courrier à l'attention de
M. André FIDELIN, Maire de Concarneau
Président de Concarneau Cornouaille Agglomération
Hôtel de Ville - BP n° 238 - 29182 CONCARNEAU Cedex

Nom :

Adresse :

Tél. :

Monsieur le Maire,

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Allons plus loin ensemble !

Les élus de la majorité municipale vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2020. L'année 2019 a été riche en réalisations. L'embellissement de la place du Général-de-Gaulle valorise le cadre de vie en centre-ville et dynamise l'activité de commerce de proximité. Les travaux en cours rue Dumont-d'Urville finiront de transformer les lieux. Dans chacune de ces réalisations, la place des déplacements

piétons et cyclistes a été favorisée comme dans l'ensemble de la ville (Lanriec, la Villeneuve...). Le parc des Sables-blancs qui vient d'être inauguré a vocation à devenir un lieu familial, pour les petits et les grands, et assure un cheminement piétons/vélos vers Kerauret, la Maison-blanche et le centre-ville. Ainsi, la majorité municipale met en œuvre une politique plus sûre en matière de mobilités douces, et respectueuse de l'environnement.

Parallèlement, les finances de la Ville ont continué à s'assainir avec une baisse de l'endettement de plus de 34% sur le mandat tout en pratiquant des investissements importants pour notre qualité de vie. Cette bonne gestion voulue par l'ensemble de l'équipe municipale permet de ne pas toucher aux taux d'imposition.

Le groupe de la majorité municipale

Concarneau une nouvelle énergie

Pour un élan solidaire

Plus en 2014, nous voici en fin de mandature. Tout au long de ces six années, nous avons par notre présence assidue, tenté de représenter dignement les électrices et électeurs qui nous ont fait confiance et que nous remercions. Notre volonté de défendre le bien commun, un Concarneau vraiment solidaire, n'a pas trouvé l'écho favorable de la majorité municipale, enferrée dans une politique d'austérité budgétaire qui a

nui au dynamisme des associations, à l'action sociale et culturelle. L'urgence sociale et climatique n'a pas été une priorité de cette municipalité et nous avons attendu en vain un projet d'avenir pour le port de pêche, la majorité sortante préférant le pari hasardeux de privilégier le développement de l'économie touristique. Pour nous élu(e)s d'A Babord Toute, l'avenir passe par une rupture avec les politiques passées et nous espérons une

implication de la jeunesse concarnoise pour qu'elle prenne la place qu'elle mérite. À toutes les Concarnoises, à tous les Concarnois nous souhaitons une bonne Année 2020.

**Claude Drouglazet
Marianne Jan**

Blog : ababordtoute.over-blog.fr

Le maire,
Le conseil municipal,
Le personnel communal
vous souhaitent

**UNE EXCELLENTE
ANNEE !**



2020



Ville de
Concarneau



FAIRE ÉQUIPE
ET OSER SES RÊVES

DÉPART LE 19 AVRIL 2020
CONCARNEAU/SAINT-BARTH

TRANSATLANTIQUE EN DOUBLE
SANS ESCALE ET À ARMES ÉGALES

AG2R LA
MONDIALE

La Transat